REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 20 décembre 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des finances et des ressources humaines

Fermeture et permanences des bureaux de l'administration cantonale à la fin de l'année 2021

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'administration cantonale fermera ses bureaux du vendredi 24 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 inclus. Toutefois, afin de répondre aux besoins du public, la centrale d'accueil téléphonique de l'Etat sera ouverte les vendredi 24, lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 et jeudi 30 décembre de 9h00 à 16h00 et des permanences seront assurées par les services suivants:

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Office médico-pédagogique: l'unité d'urgence pour enfants et adolescents est fermée du vendredi 24 décembre au dimanche 2 janvier inclus. Le répondeur (T. 022 388 67 70) dirige les appels vers l'Hôpital des enfants et l'Hôpital cantonal.

Service de protection des mineurs: une permanence pour les situations d'urgence en lien avec la clause péril est assurée 24h/24 par les cadres de la direction du service de protection des mineurs (SPMi). La police et l'unité mobile d'urgence sociale dirigent les appels vers la permanence du SPMi en cas de besoin.

Service dentaire scolaire: le service dentaire scolaire sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Une partie des cabinets reprendront leurs activités dès le lundi 3 janvier, puis tous les cabinets seront ouverts dès le lundi 10 janvier. En dehors de ces heures, un répondeur dirige les appels vers le médecin dentiste de garde de l'Association des médecins dentistes de Genève.

Département de la sécurité, de la population et de la santé

Police: la brigade des armes, de la sécurité privée et des explosifs, le service des contraventions, le service de délivrance de documents au public, le service des affaires mobilières (fourrière des véhicules, objets trouvés, évacuations et garde-meubles) et le bureau du corps de police seront fermés du vendredi 24 décembre au dimanche 2 janvier inclus.

Prison de Champ-Dollon:

- parloirs visiteurs tous les jours selon l'horaire normal, sauf le samedi 25 décembre et le samedi 1er janvier;
- parloirs avocats tous les jours selon l'horaire normal, sauf les samedi 25, vendredi

31 décembre et samedi 1er janvier.

Service de probation et d'insertion:

- secteur socio-judicaire – route des Acacias 82: permanence le mercredi 29 décembre;
- secteur peines alternatives – route des Acacias 82: permanence le mercredi 29 décembre;
- permanence téléphonique de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00;
- permanence d'accueil de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00;
- permanence sociale au sein de la prison de Champ-Dollon: le mercredi 29 décembre.

La Brenaz: parloirs visiteurs tous les jours selon l'horaire du week-end (8h00 à 11h00 et 14h00 à 18h00) du vendredi 24 décembre au dimanche 2 janvier inclus.

Curabilis: parloirs visiteurs tous les jours selon l'horaire normal, sauf le samedi 25 décembre et le samedi 1er janvier.

Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPPAM): permanence 24h/24 via la centrale téléphonique du SIS, T. 022 418 71 81, en cas d'urgence.

Office cantonal de la population et des migrations (OCPM): les guichets seront fermés. En cas de légalisation urgente d'un document suite à un décès, permanence les lundi 27 et jeudi 30 décembre de 9h00 à 15h00 sur appel à la centrale téléphonique de l'Etat, T. 022 327 41 11.

Maladies transmissibles et épidémies: permanence téléphonique au T. 144.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (quai Ernest-Ansermet 22) en cas d'urgence uniquement, appeler le T. 118 (SIS).

Institution genevoise de maintien à domicile (Imad): permanence téléphonique assurée 24h/24 par la ligne d'accueil des demandes (LAD), T. 022 420 20 20.

ARCADE Imad assure une permanence téléphonique de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, sauf les 25 décembre et 1er janvier, T. 022 420 20 10.

Département du territoire

Direction administration et qualité: la centrale d'accueil téléphonique de l'Etat sera ouverte les vendredi 24, lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 et jeudi 30 décembre de 9h00 à 16h00.

Office du registre foncier (5-7, rue des Gazomètres, 3ème étage): les guichets seront fermés. Toutefois, pour la délivrance d'extraits aux fins de requêtes de mesures provisionnelles urgentes, un service de piquet est assuré les vendredi 24, mardi 28 et mercredi 29 et jeudi 30 décembre de 9h00 à 16h00 sur appel à la centrale téléphonique de l'Etat (T. 022 327 41 11).

Les réquisitions découlant d'ordonnances du Tribunal de première instance pourront être adressées par fax au 022 546 61 22; les date et heure d'immatriculation retenues seront celles résultant du fax. Les autres réquisitions pourront intervenir par voie postale; la date d'immatriculation sera celle du timbre postal.

Office cantonal de l'eau:

- piquet d'astreinte de la Police de l'eau: en cas de pollution avérée ou de risque d'atteinte accidentelle aux eaux (qualitative, quantitative, visuelle, olfactive, …), appeler

le SIS au numéro d'urgence T. 118;
- gardes-ports, appeler la centrale police au T. 022 427 81 11.

Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN): gardes cantonaux de l'environnement, appeler la centrale police au T. 022 427 81 11.

SIG – Services industriels de Genève: heures d'ouverture: de 7h00 à 11h45 et de 13h15 à 16h00 selon planning suivant:

Déchets urbains et industriels ordinaires:

	Les Cheneviers	**Quai de chargement de la Jonction**	**Site de Châtillon**
Jeudi 23 décembre	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Vendredi 24 décembre	Ouvert jusqu'à 13h00	Ouvert jusqu'à 11h45	Ouvert
Samedi 25 décembre	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Dimanche 26 décembre	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Lundi 27 décembre	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Mardi 28 décembre	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Mercredi 29 décembre	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Jeudi 30 décembre	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Vendredi 31 décembre	Ouvert jusqu'à 13h00	Ouvert jusqu'à 11h45	FERMÉ
Samedi 1er janvier	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Dimanche 2 janvier	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Lundi 3 janvier	Ouvert	Ouvert	Ouvert

Déchets spéciaux (CDTS SA):

- **ouvert** les vendredi 24 décembre et lundi 3 janvier;
- **fermé** du samedi 25 décembre au dimanche 2 janvier inclus.

Eaux usées:

Ouvert le lundi 27 et le mardi 28 décembre. La permanence sera assurée les autres jours au T. 022 727 48 10 ou T. 022 727 47 25, qui aviseront le piquet le cas échéant.

Département des infrastructures

Office cantonal des véhicules (OCV): permanence le jeudi 30 décembre de 8h00 à 15h00.

Office cantonal des transports (OCT): service technique – secteur signaux lumineux, via la centrale police au T. 022 427 81 11.

Office cantonal du génie civil (OCGC) – Direction de l'entretien des routes (DER):

- opérations de viabilité hivernale sur les routes cantonales: responsable hebdomadaire

VH: T. 022 388 10 60;
- interventions d’urgence sur les routes cantonales: fourgon d'intervention RC: déviateur T. 022 388 10 52 et portable T. 079 637 69 04.

Département de la cohésion sociale

Service de protection de l'adulte (SPAd): des permanences (caisse et réception) sont assurées le mardi 28 décembre et le jeudi 30 décembre de 9h00 à 12h00.

Hospice général: la réception de Rive sera fermée du vendredi 24 décembre au dimanche 2 janvier inclus. Réouverture le lundi 3 janvier. Durant la période de fermeture, les appels téléphoniques seront transférés au **CAS des Pâquis: rue Amat 28 – 1202 Genève, T. 022 420 68 00**. Ce CAS assurera une permanence les vendredi 24, lundi 27, mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 décembre de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Département de l'économie et de l'emploi

Office cantonal de l'emploi (rue des Gares 16): permanence les 28, 29 et 30 décembre de 8h00 à 16h00.